



Prévention et Solidarités

Direction de la Démoustication et des Actions Sanitaires

Planning pour les passages de la « baygonneuse »

Rémire-Montjoly

Semaine 18 du 02/05/2016 au 06/05/2016

Jours	Secteurs	Secteurs CACL (Communauté d'Agglomération du Centre Littoral)
Lundi 02/05/16	Route de Montjoly – Ames Claires – Gendarmerie : Lot. St Martin – Rés. Noko – Rés. Les Acacias – Rés. Les Jardins de Montjoly – Lot. Lony – Lot. Les Bambous – Rés. Des Noyers – Rés. Les Grenadilles – Rés. Ti Garden Parc – Rés. Les Ames Claires – Rés. Pois Sucré – Lot. La Palmeraie – Rés. Les Georgetonians – Lot. Les Abricots – Lot. Mortin – Rés. Les Maldives – Rés. Le Clos Fleuri – Rés. Les Palmiers – Rés. Les Tamariniers – Rue Bois Arouna côté Ames Claires	4
Mardi 03/05/16	Du Rond point des Ames Claires aux Salines : Constant Chlore – Lot. Stanis – Lot. Bécassines – Lot. Les Nénuphars – Rés. Du Lac Almaric – Rés. Les Hyppocampes – Les Clos de Nautilus – Lot. Robo – Lot Rose Hélène – Rés. Lulys – Lot. Les Tournesol – Rés. Les Iguanes – Rés. Roches Compas – Rés. Thivers – Lot. Ho A Sim – Abord de la R.D.1 – Lot. Les Balisiers – Rue des Salines – Avenue Ste Dominique – Rue Poupon – Lot. Eutrope – Lot. Les Orchidées – Lot. Amaryllis	1
Mercredi 04/05/16	Du Bourg de Rémire à Attila Cabassou : Montagne du Tigre – RSMA – CD N° 2 Route du Tigre – CD N° 2 Route de Cabassou – Rés. Canella – Lot. Samuel – Le Clos des Amourettes – Rés. Les Jardins de Jade – Lot. Les Picolettes – Rés. Les Cigales – Lot. Les Jardins Créoles – Rés. Les Jardins d'Atilla – Chemin Fabien – Lot. La Ferme de Cabassou – Rés. La Vallée D'Atilla – Route Attila Cabassou Crique Fouillé - Centre Pénitencier – Lycée Gantron Damas – Rés. Les Alizés – Lot. Caramel – Lot. Les Bougainvilliers – Rés. Lafrairie – Ave Gaston Monnerville – Canal Lacroix côté Ecole Ste Ange Méthon – Ecole Jules Minidoque – Lot. Les Frangipaniers – Lot. Cincinat – Rés. Beau Regard – Rés. Les Pervenches – Ancienne route de Dégrad des Cannes côté Vidal – Le Port de Dégrad des Cannes – Lot. Réséda – Abords de la R.N.3	6

N.B : Les créneaux horaires de passage sont le matin entre 4 h 00 et 6 h 30

Tout courrier doit être adressé de manière impersonnelle au Président de la Collectivité territoriale de Guyane

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane

Carrefour de Suzini - 4179 route de Montabo – BP 47025 - 97 307 Cayenne Cedex

Tél. : 0594 300 600 www.ctguyane.fr